



9^{ème} Tournoi National B du TTI
Saint Laurent Blangy
Samedi 28 et Dimanche 29
Octobre 2023



RÈGLEMENT SPORTIF

ARTICLE 1

- Tournoi National (B) de Tennis de Table, N° homologation FFTT : 1688/2023-B
- Juges-arbitres : Jean-Marc ANDRÉ (JA3), Maxime Bernard (JA3).
- Le tournoi se déroule les **Samedi 28 et Dimanche 29 Octobre 2023** à la salle Jean Zay (Tél : 03.21.59.98.31.), rue du 8 mai 1945, à Saint Laurent Blangy (à côté d'Arras), sur **26 tables** (Cornilleau 740 et STIGA)
- type de balles utilisées : GEWO SELECT PRO 40+ 3* *ittf* fournies par l'organisateur.

ARTICLE 2

- Présentation de la licence obligatoire (licence traditionnelle FFTT), avec la mention « certificat médical présenté ». Si cette mention ne figure pas sur la licence, le joueur doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité. Chaque joueur doit être en mesure de prouver sa licenciation par les moyens mis à disposition par la FFTT (par SMS ou application Smartping). Si la nouvelle licence 2023-2024 n'est pas présentée, elle doit au moins être validée sur SPID là aussi avec mention du « Certificat médical présenté » (vérification par le JA lors du tournoi).
- Les féminines pourront participer aux tableaux masculins en tenant compte de leurs points classement (site FFTT).

ARTICLE 3

- Les tableaux de simple se jouent par poules éliminatoires de 3 joueurs, avec 2 joueurs qualifiés par poule dans un tableau final à élimination directe (sauf pour les séries Coupe Davis et Handicap : à élimination directe). Le tableau de Coupe Davis est limité à 32 équipes.
- Série Handicap : le 1er joueur arrivé à 41 points (série C) et 31 points (série L) remporte la partie, sans qu'il n'y ait 2 points d'écart. 2 points d'avance par classement (et non par tranche de 100 points) seront octroyés au joueur moins bien classé, avec un maximum de 20 points (série C) et 15 points d'avance (série L).
- Pour la série Coupe Davis, la rencontre entre 2 équipes comportera trois parties, dans l'ordre suivant :
 - la 1^{ère} partie oppose les joueurs ayant le plus de points classement
 - la 2^e partie oppose les joueurs ayant le moins de points classement
 - la 3^e partie, décisive, est le double : elle ne se joue qu'en cas d'égalité à l'issue des simples

Les parties de Coupe Davis se déroulant au meilleur des 5 manches, les résultats seront pris en compte dans les classements individuels

ARTICLE 4

- Nombre d'inscriptions possibles par joueur dans les tableaux : chaque joueur ne pourra pas s'inscrire dans plus de 3 tableaux par jour (toutes séries confondues : simples et/ou Coupe Davis).
- **Les féminines peuvent participer au tableau Open Dames (série R) en plus des 3 tableaux masculins dans lesquelles elles sont inscrites.**

ARTICLE 5

- Les inscriptions sont à adresser auprès de Loik LAGUILLIER :
- Tél : 06 51 38 37 86
- Mail: loik.laguillier@gmail.com (mettre en objet «Inscription Tournoi National TTi »)
- Inscriptions et paiements possibles via le lien suivant : [Lien Inscription](#)
(le paiement est accessible depuis le formulaire d'inscription)

Tirage au sort public : le vendredi 27 octobre 2023 à 19H, à la salle Jean Zay.

- Dates de clôture des inscriptions au tournoi (dans la limite des places disponibles dans chacune des séries) :
- Par mail : Mercredi 25 octobre 2023,
- Par téléphone : Jeudi 26 octobre 2023 (jusqu'à 20h)

Inscription en ligne :



Scannez-moi !

ARTICLE 6

- La tenue sportive (short + maillot) est obligatoire dans l'aire de jeu.
- Il est strictement interdit de fumer dans la salle.
 - Le club décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de perte.
 - Chaque participant a l'obligation de respecter le matériel et les locaux mis à sa disposition.
 - Le joueur **GAGNANT** une rencontre sera tenu de ramener la fiche de partie (+ plaquette), le stylo ainsi que la balle de match à la table d'arbitrage.
 - Les joueurs perdants seront tenus d'assurer l'arbitrage d'une partie à l'appel du J.A.
 - Pendant l'épreuve, tout joueur ne répondant pas au 3ème appel sera déclaré forfait pour la série concernée.
 - Le fait de s'engager dans le tournoi du TTi implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. En cas de contestation, le règlement sportif de la fédération française de tennis de table sera appliqué. Pour tout ce qui a pu y être omis, il sera fait appel au règlement de la FFTT.

ARTICLE 7

DOTATIONS : plus de **4000 €** en chèques et bons d'achat.

Les dotations en espèces sont portées à titre indicatif et pourront être revues à la baisse en fonction d'un nombre minimal de participants par tableau.

Les séries jeunes seront dotées de bons d'achat.

Pour la série Coupe Davis (J), le gain affiché est global à l'équipe.

ARTICLE 8

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission Sportive Fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Séries et dotations

Journée	Série	Intitulé	Horaires	Limite	Prix	Dotations Globale	Vainqueur	Finaliste	1/2 Finalistes
Samedi 28/10/2023	A	NC – 1399	9:00	72	9	200,00 €	100	50	25 x 2
	B	NC – 1999	10:00	72	9	200,00 €	100	50	25 x 2
	C	Handicap 41pts	11:00	72	9	200,00 €	100	50	25 x 2
	D	NC - 1699	12:00	72	9	240,00 €	120	60	30 x 2
	E	NC – 1099	13:00	72	9	200,00 €	100	50	25 x 2
	F	NC – 2399	14:00	72	10	360,00 €	180	90	45 x 2
	G	NC – 799	15:00	72	9	200,00 €	100	50	25 x 2
	H	Pouss/Benj/Min/Cadets	16:00	72	6	BA : 80 €	BA : 40€	BA : 20€	BA : 10€ x 2
	I	Vétérans	16:00	72	9	200,00 €	100	50	25 x 2
Dimanche 29/10/2023	J	Coupe Davis 4000	8:30	64	10x2	280,00 €	140	70	35 x 2
	K	NC - 1499	9:30	72	9	200,00 €	100	50	25 x 2
	L	Handicap 31pts	10:30	72	9	200,00 €	100	50	25 x 2
	M	NC - 1199	11:30	72	9	200,00 €	100	50	25 x 2
	N	NC – 1799	12:30	72	9	240,00 €	120	60	30 x 2
	O	Open Messieurs	13:30	96	10	520,00 €	260	130	65 x 2
	P	NC – 899	14:30	72	9	200,00 €	100	50	25 x 2
	Q	NC – 2099	15:30	72	10	280,00 €	140	70	35 x 2
	R	Open Dames	16:30	72	6	95% eng	50% eng	25% eng	10% eng x 2

